

dut appeler la répression sur l'instigateur de cette petite guerre de religion.

Digonnet fut arrêté au milieu de son troupeau ; ses disciples virent alors que les temps étaient proches, et que la passion de leur messie allait commencer.

Traduit devant le tribunal correctionnel de St-Etienne, pour simple délit de vagabondage, le prophète n'eut pas de peine à confondre ses persécuteurs. Il démontra, aussi clair que le jour, qu'il était un dieu domicilié et inscrit à la contribution directe, personnelle et mobilière. Il représenta même, dit-on, une quittance du percepteur, en disant à ses juges : *Il est écrit : Rendez à César ce qui appartient à César.*

Acquitté sur ce chef de prévention, il fut, néanmoins, au grand désespoir de son église fidèle, retenu pour être mis à la disposition de l'autorité administrative, comme atteint d'aliénation mentale.

Ce fut à l'hôpital d'Aurillac qu'on reléqua cette divinité en desarroi. Trois siècles auparavant, on l'eût brûlé ; en 1847, on se contenta de le traiter par l'eau froide. Digonnet fut douché, aspergé, baigné, tant et si bien, qu'il jugea à propos de sauver des eaux son personnage de Moïse. Le *petit bon dieu* se tint coi ; il redevint gros jean et maçon, comme devant.

Cependant, de St-Jean-Bonnefonds chaque jour, on voyait arriver en pèlerinage des Béguins fidèles. Digonnet les recevait aussi humainement que possible ; les consolait ; les fortifiait, et ne leur lâchait de l'Apocalypse qu'entre quatre yeux, de peur de la baignoire.

Après quelques mois de traitement, le médecin, bien convaincu que la cure était complète, ouvrit les portes de l'hôpital au ci-devant messie.

A peine avait-il franchi ce seuil maudit, que Digonnet endossa de nouveau la substance divine, et lança sur cette Babylone impure toutes les malédictions qu'il avait amassées et refoulées dans cette pauvre tête, si copieusement arrosée. Son entrée dans sa Jérusalem fut magnifique ; elle n'eut que le tort d'être copiée trop servilement de l'évangile de saint Mathieu.

JULES BERNARD.

( La suite au prochain Numéro ).